



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Résister au fantasme de la pelouse parfaite

On veut tous avoir une pelouse plus verte que celle du voisin, mais un entretien excessif peut avoir de nombreux inconvénients sur la santé publique et l'environnement. En effet, outre la surconsommation d'eau, l'utilisation abusive d'engrais et de pesticides pollue les sols et les ressources en eau, et peut engendrer des effets néfastes sur la santé humaine ainsi que sur la biodiversité.

En vertu du règlement municipal, seuls les pesticides à faible impacts environnementaux sont acceptés sur le territoire Joséphois comme les biopesticides, les huiles horticoles homologuées et les pyréthrinés naturels. Aussi, les pesticides doivent être appliqués par les entrepreneurs qualifiés ayant obtenu un permis auprès de la Ville (voir la liste ci-dessous*).

Dans tous les cas, il existe une multitude d'astuces pour obtenir une belle pelouse de façon saine et écologique, tout en sauvant temps et argent! D'abord, il est prouvé que de maintenir son gazon relativement long lui apporte plusieurs bénéfices comme plus d'humidité et de fraîcheur (pas besoin d'arroser, souvent la pluie suffit!), de meilleures racines ainsi que de l'ombrage au sol. Cela prévient les mauvaises herbes, augmente la capacité d'absorption des pluies et de filtration des polluants, favorise la biodiversité et réduit l'érosion des sols.

Ensuite, il est recommandé de tolérer une quantité raisonnable de résidus végétaux (herbicyclage) qui agissent comme compost naturel, enrichissent le sol de nutriments et améliore la résistance aux maladies, sans toutefois bloquer la photosynthèse. Assurez-vous également de maintenir ces débris sur votre pelouse pour éviter qu'ils ne ruissellent dans les cours d'eau / égouts et altèrent la qualité de l'eau.

De plus, il est conseillé de privilégier divers couvre-sols comme le trèfle, le thym ou l'herniaire glabre qui demandent peu d'entretien, résistent mieux au piétinement et bonifie la biodiversité. D'ailleurs, planter des arbres contribue aussi à la biodiversité, en plus de réduire les îlots de chaleur l'été et de rehausser la valeur de votre propriété. Enfin, nous vous rappelons qu'il est primordial (et obligatoire) de maintenir une bande riveraine d'au moins 10 mètres autour des cours d'eau afin d'absorber les surplus de

pluie (prévenir les inondations), filtrer les polluants (protéger les ressources en eau) et favoriser la biodiversité.

*Liste des entrepreneurs autorisés pour l'épandage de pesticides sur le territoire Joséphois, en date d'aujourd'hui : Gazon Solution, Pelouse Santé Inc., V Extermination et Verdure Laval, Maheu et Maheu, Experts Verts, Weed Man, Grouper C'est Vert Inc., M. Gazon, Jardins Trépanier et Fils et Fertilisation Rive-Nord.

Pour informations :

Olivier Duquette

Responsable de l'environnement

450-623-1072 poste 227